

DEMANDER CETTE AIDE

Période de dépôt : du 02 juillet 2018 au 31 octobre 2018 (minuit heure de Paris)

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- d'une note littéraire de 20 pages maximum comportant impérativement :
 - un résumé d'une page (stratégie globale, objectif, état initial, partenariat, calendrier, budget) ;
 - la présentation du porteur et de ses partenaires / consortium ;
 - la stratégie globale, les objectifs du projet et les résultats escomptés ;
 - l'état initial et les besoins du marché ;
 - les indicateurs pressentis ;
 - la méthodologie d'implication des acteurs ;
 - le budget prévisionnel par année et postes de dépenses ;
 - la justification du caractère insuffisant des dispositifs d'aides existants pour accompagner le projet dans sa totalité ;
- de l'accord de consortium / partenariat signé au minimum par le noyau dur de membres pérennes ;
- d'un diaporama de présentation de 20 diapositives maximum, qui sera utilisé lors de l'audition si le projet est présélectionné ;
- de [l'attestation des aides de minimis du chef de file et de ses partenaires](#), au sens d'entreprise unique définie à l'article 2 § 2 des R. 1407/2013 et 717/2014 ;
- le cas échéant, d'annexes techniques et financières, notamment sur les volets budget et indicateurs.
-

Pour déposer un projet, cliquez sur le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-gpi-agri-franceagrimer>

Pour consulter et/ou modifier un projet, cliquez sur le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr>

Contact : ami.gpi.agri@franceagrimer.fr